



La Municipalité de Saint-Placide souhaite informer ses citoyennes et citoyens qu'elle surveille attentivement le niveau d'eau grim pant causé par la crue printanière.

Nous sommes en constante communication avec les différents intervenants et nous surveillons le niveau d'eau quotidiennement.

Pour la période de mardi à jeudi, la prévision de la CPRRO prévoit maintenant un début de décrue avec un débit qui passera de 7 250 m<sup>3</sup>/s à 7 800 m<sup>3</sup>/s à Carillon jeudi. Nous estimons ressentir les effets au cours des 12 prochaines heures. La Municipalité rappelle qu'elle met tout en œuvre pour assurer la sécurité de ses citoyens. La Sûreté du Québec effectuera une tournée sur le territoire de la Municipalité et nous procéderont à un rappel journalier des prévisions pour les prochains jours.

Les données en date de ce jour et à venir :

### REMONTÉE PROVISOIRE EN CRUE INONDATION MAJEURE

Apports locaux au LDDM					Seuil de surveillance - 23
					Inondation Mineure - 23.2
					Inondation Moyenne - 23.6
					Inondation Majeure - 24.1
Date	Débit Carrillon	Débit sortant LDDM	Pointe-Claire (m)	Sainte-Anne de Bellevue (m)	Saint-Placide
Mardi 02-05-2023	7250	7550	22.2	24	24.23
mercredi 03-05-2023	7777	7850	22.2	24.08	24.32
Jeudi 04-05-2023	7800	7850	22.2	24.08	24.35

La Municipalité met à la disposition des citoyens du sable et des sacs dans le stationnement situé au 281 montée Saint-Vincent afin d'ensacher des sacs de sable pour protéger **exclusivement les ouvertures qui pourraient être touchées par une arrivée massive d'eau et qui ne peuvent être placardées soit :**

- Portes du rez-de-chaussée, portes et fenêtres du sous-sol qui ne peuvent être placardées;
- Portes de garage adjacentes à la maison qui ne peuvent être placardées.

Nous invitons les citoyens à prendre les mesures nécessaires. Nous rappelons aux citoyens l'importance de posséder une trousse de 72 heures. Vous pouvez consulter le site internet au <https://www.preparez-vous.gc.ca/cnt/rsrscs/pblctns/yprprdnssgd/index-fr.aspx>

Assurez-vous du bon fonctionnement de votre pompe d'évacuation, communément appelé *sump pump*, et du clapet anti-refoulement.

Les citoyens situés dans les zones à risque doivent être vigilants et prévoir leurs besoins en cas d'inondation.

Pour plus d'information, vous pouvez vous référer au site web du gouvernement du Québec qui traite des situations d'urgence, sinistres et risques en lien avec les inondations : <http://www.quebec.ca/.../urgences-sinistres.../inondation/>